



DECLARATION CAPA AAE DU 15.11.2016

Monsieur le président,
Mesdames, messieurs les membres de la commission,
Chers collègues,

Nous tenons à vous remercier pour la transmission du suivi du mouvement académique avec les documents CAPA, cependant il semblerait qu'il soit incomplet certains collègues nommés après la CAPA n'apparaissent pas, notamment les fondés de pouvoirs, une seule sur la liste.

Par ailleurs nous souhaiterions connaître le nombre de postes d'attachés pourvus par des contractuels cette année. Nous notons pour notre part un nombre important d'adjoint-gestionnaires contractuels à cette rentrée.

Dans le cadre de la requalification des postes de B en A au titre de 2016, il était prévu au BO 10 du 19.11.2015 7 postes pour l'académie, le nombre de postes de la liste d'aptitude étant resté inchangé cette année soit 12, qu'est il advenu de ces 7 postes ?

Concernant le RIFSEEP mis en place à moyens et à taux constants, quelles perspectives et comment envisagez vous la part CIA (Complément Indemnitaire Annuel) ?

Par ailleurs l'utilisation des moyens informatiques pour la diffusion des informations syndicales a fait l'objet d'un mail du 28 septembre, Monsieur le Secrétaire général dans lequel vous annoncez que la mise en œuvre de ce dispositif sera précisée dans les semaines à venir, qu'en est il en terme de délais ? On constate actuellement l'envoi de mails sur les boites professionnelles par une seule organisation syndicale, quelle est votre position à son égard et quelles initiatives souhaitez vous prendre pour y mettre un terme ?

Les applications d'aide à la restauration mise en place par les collectivités de rattachement (ADEP pour le 94 par exemple) n'ont été opérationnelles que tardivement dans le trimestre, ce qui a entraîné un retard dans l'émission des avis aux familles pour les frais de demi pension, de ce fait les créances au 31.12.2016 seront élevées pour un certain nombre d'EPLÉ et les chiffres qui apparaitront au compte financier ne seront pas pertinents.

De manière plus générale, on constate que les collectivités imposent un fonctionnement à marche forcée dans le domaine des aides (mise en place du quotient familial pour la région, Cantinéo pour le 77). De plus la gestion des TOS et notamment dans le domaine des remplacements s'avère très difficile, ce qui ne manque pas d'avoir des incidences lourdes sur les conditions de travail de nos collègues adjoints gestionnaires.

Par ailleurs, la multiplication des procédures de sécurité (PPMS, DUERP, Diagnostic de sécurité) contribue encore à aggraver la surcharge de travail, alors qu'il s'agit de tâches qui demandent des compétences très spécifiques.

En conclusion les missions deviennent de plus en plus complexes pour tous les AAE quel que soit le secteur d'activité (EPLÉ ou Services), procédurières et nous conduisent à sacrifier certains aspects de notre activité au détriment des élèves et mettent certains collègues en grandes difficultés personnelles qui se manifestent par une réelle souffrance au travail.

Merci de votre attention, les commissaires paritaires AetI
JURAVIER Sylvie, MARMIESSE M.A, SIEBER Olivier, THOREAU Dominique, DUPASQUIER Dominique, GRUMELART Thierry

